

Procès-verbal du Conseil Municipal
Séance n°8 du lundi 13 novembre 2023 à 18 heures - salle de la mairie

Présents : MARRET Serge, SABATIER Sébastien, GRIX Suzanna, CELERIER Patrick, HAGER Maryvonne, GUILHEM Louis, BELFIORE Mauricette, BORREL Marie-André.

Absent(s) excusé(s) ayant donné procuration : MONIÉ Florian à BOREL Marie-Andrée et RIBES Bénédicte à GUILHEM Louis

Absent(s) excusé(s) : Néant.

Absent(s) : Néant.

M. le maire ouvre la séance à 18h.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la nomination de HAGER Maryvonne à la fonction de secrétaire de séance.

Ordre du jour :

1- Approbation du PV du conseil du 23 octobre 2023 – Présentation Serge Marret.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le Procès-Verbal du Conseil municipal du 23 octobre 2023.

Délibérations :

1- Augmentation du prix de l'eau - Présentation Patrick Célerier.

Les charges supplémentaires liées, aux nombreuses livraisons d'eau par camion-citerne, aux essais de curage, forage et pompage aux Jeïches s'élèvent à 90 461 € depuis mi-août 2023. Si le manque de pluies perdure en 2024, les surcoûts pourraient augmenter notamment par les livraisons d'eau, le remboursement d'un prêt relai souscrit dans l'attente des subventions annoncées lors de notre réunion Eau du 19 octobre et des emprunts souscrits pour la réalisation de l'équipement du forage des Jeïches auxquels s'ajouteraient l'amortissement, les frais de maintenance et d'EDF pour un total de 55 500 €. Le Conseil municipal décide à l'unanimité de répercuter intégralement les surcoûts déjà enregistrés en 2023 ou à venir en 2024 sur le prix du m³ d'eau.

Par suite des surcoûts de 2023 l'augmentation du prix de l'eau compte tenu des factures déjà acquittées s'élève à 3.35 €/m³ sur un an et à 1.67 €/m³ s'il se fait sur 2 ans.

Le Conseil Municipal décide le remboursement sur 2 ans, par 7 voix sur deux ans et 2 voix sur un an. Le remboursement sur 2 ans est donc accepté à la majorité des membres présents et représentés.

Pour 2024 les surcoûts estimés sont de l'ordre de 55 500 € portant ainsi le prix de l'eau dont livraisons, prêts, amortissement, maintenance, EDF à 9 €/m³ sur un an ou 7,32 € / m³ sur 2 ans. Compte tenu du choix du Conseil, le prix de l'eau en 2024 sera de **7.32€/m³** au lieu de 3.60 € en 2023.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité pour 2024 de faire procéder à trois relevés des compteurs d'eau par an au lieu de deux jusqu'à présent pour permettre un meilleur étalement de la charge.

2- Engagement procédure d'autorisation définitive du forage des Jeïches – Présentation Serge Marret.

Compte tenu de la situation critique et très couteuse vue en détail au point 1, le Conseil municipal décide à l'unanimité d'entériner comme maître d'œuvre le choix du bureau d'études Be MEA et de son hydrogéologue M. Santamaria, pour préparer le dossier de demande d'autorisation définitive à l'ARS du forage des Jeïches avec nanofiltration, chloration et travaux de liaison sur la conduite, pour pouvoir mettre en service ce forage.

Nous ferons passer ensuite un avis de publicité auprès de la Directe pour une demande de marché public chantier.

Questions et informations diverses :

1-Demandes de subventions complément de dossier - Présentation Serge Marret.

Pour rendre le forage des Jeïches conforme aux recommandations de l'ARS présentées au point 2, les travaux à engager font l'objet de demandes de subventions auprès de l'Agence de l'eau et du Département comme annoncé le 19/10 soit 80% au total.

Une copie des dossiers sera adressée aux Conseillers départementaux Dumontet et Gasparini, copie du dossier DETR à Mme Jourdain et M. Plan.

2- Convention avec le Conseil départemental pour le transport d'eau – Présentation Patrick Célerier.

Une convention sera signée entre la Commune et le Conseil départemental afin d'organiser les 6 livraisons d'eau quotidiennes par camion-citerne de 10 m3 avec chauffeur pris en charge gracieusement par le département.

3- Forage d'Argens et Roubia (conseil de M. Bousquet Jean-Paul) - Présentation Serge Marret.

4- Attaques de chiens et incivilités - Présentation Serge Marret.

Des chiens malinois divaguent seuls dans le village et attaquent parfois d'autres chiens, même tenus en laisse. Plusieurs maîtres de chiens victimes de ces malinois ont manifesté à la mairie mais notre policier municipal étant en formation jusqu'en mars 2024, le Conseil municipal décide unanimement de faire un rappel à la loi notamment sur Panneau Pocket rappelant qu'il y a obligation pour les maîtres de chiens à les tenir en laisse sur la voie publique.

5- Relevé des compteurs d'eau - Présentation Sébastien Sabatier.

Les relevés des compteurs d'eau sur la commune devraient commencer mercredi prochain 15 novembre. Ils seront effectués exceptionnellement par des conseillers municipaux pour parler à l'absence d'adjoint technique.

6-Compostage des biodéchets - Présentation Sébastien Sabatier.

A partir du 1^{er} janvier 2024, les collectivités territoriales sont tenues de mettre en place un tri à la source des biodéchets pour les particuliers. Le village sera équipé en ce début d'année de composteurs destinés aux foyers Tourouzellois à savoir aux Ecoles, aux Louades et au Presbytère.

7- Pose des décorations de Noël - Présentation Sébastien Sabatier.

La pose des guirlandes de Noël sera assurée début décembre par la société Comelec et les sapins seront installés comme chaque année dans le centre du village.

8- Affaires cimetière - Présentation Patrick Célerier.

Quatre-vingts tombes ont été récupérées, quinze corps ont été réduits dix ont fait l'objet de contestations. Sur ces dix contestations, les corps, les tombes et les plaques seront rendus.

Il ne reste que deux emplacements disponibles pour le moment. Vérification reste à faire que toutes les affiches sur les tombes abandonnées sont posées. Dans le cimetière, trois tombes présentent un intérêt patrimonial, selon André Fraisse, Président de L'Association les Amis du Patrimoine, qui se propose de s'en occuper.

Divers

Eoliennes : Les communes ont jusqu'au 31 décembre 2023 pour proposer des zones d'accélération sur leur territoire. Une prochaine réunion publique organisée par la société SEPALE pourrait se tenir le 22 novembre 2023 mais devant le peu d'intérêt suscité par la dernière, le Conseil municipal décide de ne pas donner suite. La société SEPALE en sera rapidement informée.

Florentin : En l'absence de Jérôme et du fait des compétences et du sérieux dans le travail dont il fait preuve, le contrat de travail de Florentin Quelquejeu est prolongé jusqu'en septembre 2024.

Travaux : Les travaux entrepris aux Toilettes publiques sont maintenant terminés, les peintures et l'électricité ont été refaits.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 30.